

CHRONIQUE D'UN ESPRIT LIBRE

/// De Robert REDEKER
Philosophe



Le peuple citoyen déchu en peuple enjeu

À l'approche de l'élection présidentielle, notre pays s'apprête à voir refluer les slogans – creux et ridicules – des candidats : «Prenez le pouvoir», «La France forte», «Le changement c'est maintenant», «Oui la France». Ces slogans prêtent à rire une fois le vote passé. Ils ne disent rien. Simples produits des industries de la communication, ils ressemblent à des préservatifs gonflés de vain vent.

Certes, ils reflètent le vide de pensée des politiciens. Généralement, ils remplacent le programme que l'on n'a pas, parfois celui que l'on tient à cacher. Mais ils témoignent aussi d'autre chose. Une démagogie facile s'en prend en permanence aux élus, stigmatisant le personnel politique en exhibant la médiocrité qu'elle lui suppose. Cette démagogie occulte l'autre moitié de la vérité : un peuple a les politiciens qu'il mérite, les élus qu'il s'est choisis. Et au vide des professionnels de la politique, dont l'inanité des slogans électoraux fait foi, correspond la mauvaise foi des citoyens-électeurs, leur absence d'ambition collective, le vide politique du peuple.

« Un peuple a les politiciens qu'il mérite,
les élus qu'il s'est choisis »

Dans notre forme de démocratie, le peuple a cessé d'être sujet de l'action politique, tarabulé par la passion révolutionnaire, ivre de vouloir changer le monde, pour devenir son enjeu. Le besoin de mots d'ordres politiques actifs ne se fait plus sentir puisque le peuple n'agit plus en tant que tel dans la sphère publique. Des slogans parapolitiques passifs suffisent. Selon Jean Baudrillard (philosophe, ndr), «le peuple est devenu public». Public : spectateur d'un show permanent, d'un divertissement télévisé dans le casting duquel un rôle peut éventuellement lui être dévolu, celui de guest-star. Public devient ici synonyme de téléspectateur.

Mais Baudrillard n'a pas vu l'essentiel. Le concept de public est insuffisant. En tant que votant, ce peuple qui n'est plus sujet, qui n'est qu'un public qui regarde les joutes oratoires à la télévision, est un enjeu. Le peuple conçu comme sujet-enjeu s'est installé, au cœur de la vie démocratique, à la place du peuple conçu sujet acteur. Enjeu : c'est lui, le peuple, qu'il s'agit de séduire, dont il s'agit de capter et de rapter la volonté, ce sont elles, les masses spectatrices, dont il s'agit de récolter les suffrages.

Cette chute du peuple du statut de sujet à celui d'enjeu est la véritable explication de la nullité et vacuité des slogans électoraux qui vont bientôt recouvrir les murs de nos villes.

► Réagissez à cette chronique sur nos réseaux sociaux



GRAND ANGLE



Des concessions pour faire aboutir Val Tolosa

ÉPILOGUE. L'accord de médiation signé le 31 mars devrait signifier le lancement du projet de grand centre commercial de l'ouest toulousain. En attendant une ultime décision de justice.

/// Par Thomas Gourdin.

Même le président du conseil départemental Georges Méric, qui avait exprimé ses réticences sur le projet Val Tolosa, salue «une avancée notable». Ce jeudi 31 mars, un accord-cadre a été conclu autour du futur grand centre commercial de Plaisance-du-Touch, sous le regard de Pierre Vermeulen, le médiateur nommé pour dénouer cet épineux dossier. Cette conciliation vise avant tout à mieux intégrer Val Tolosa dans l'écosystème local. Et à calmer les inquiétudes autour de ce projet vieux de 20 ans, qui n'a jamais fait l'unanimité. Parmi les évolutions, l'une des principales concerne les enjeux environnementaux. Le complexe commercial devra ainsi se doter de 60 000 m² de panneaux photovoltaïques. La zone de compensation écologique du projet, elle, a été portée à 126 hectares et les associations de défense de l'environnement seront invitées à y collaborer. Enfin, huit hectares seront réservés à un éco-jardin pédagogique.

D'un point de vue économique, Unibail Rodamco s'engage à «faire intervenir gracieusement son réseau» dans le cas où une en-

seigne fermerait son implantation dans les communes voisines pour privilégier Val Tolosa. Le géant de l'immobilier commercial va aussi financer à hauteur de 800 000 euros le soutien aux commerces de proximité. Soit le double du montant initialement prévu. L'autre grande nouveauté concerne le volet culturel, avec la création d'un cinéma de 2 500 places assorti d'une médiathèque.

Voilà pour les intentions. Mais comment s'assurer que ces différents engagements seront bien

regrette Jutta Dumas, la présidente. Ce à quoi le médiateur répond : «À titre personnel, j'ai jugé que les 12 000 m² d'hypermarché étaient un peu ambitieux et 2 000 m² seront donc réservés aux productions locales et bio. Par ailleurs, il est préférable de ficeler le projet à sa juste dimension plutôt que de le revoir à la baisse pour assister plus tard à des extensions anarchiques, comme l'ont connu d'autres zones commerciales de la région toulousaine.»

Jutta Dumas, s'insurge également contre «les pressions politiques venues du plus haut sommet de l'État et les lobbies qui ont permis à Val Tolosa d'aboutir». Selon elle, ces mêmes pressions ont contraint Georges Méric à revoir ses positions. C'est en effet l'élu qui avait appelé à une médiation, la décision du conseil départemental de réaliser ou non les accès routiers ayant signifié la mise en route du chantier ou un nouveau stand-by. Dernier espoir pour les opposants : la décision de la cour d'appel de Bordeaux qui doit se prononcer sur la validité du permis de construire. Là encore, le collectif s'interroge sur le report de l'audience programmée mi-janvier, couplé à la signature «dans la précipitation» de l'accord de médiation.

«La question
du surdimensionnement
n'a pas été posée»

respectés alors qu'aucune obligation légale ne lie les signataires ? «L'opinion publique et le pouvoir politique sont plus puissants que des clauses juridiques», assure le médiateur, ajoutant que «Unibail a tout intérêt à voir son projet aboutir dans les meilleures conditions». Pas de quoi convaincre le collectif Non à Val Tolosa, qui lutte depuis des années contre le projet. «La question du surdimensionnement n'a pas été posée et ne figurait d'ailleurs pas dans l'ordre de mission de Pierre Vermeulen»,